

■ **André Thomas**, à Sainte-Croix, CH-550-0042943-9,
boulangerie, pâtisserie, confiserie (FOSC du 04.04.2005, p. 13).
La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le
19 mai 2005. La raison est radiée d'office, conformément à l'art.
66, 1er al. ORC.
Journal no 5932 du 02.06.2005
(02872124 / CH-550.0.042.943-9)